

20 jan 2017 -15:29

Appartient à Conseil des ministres du 20 janvier 2017

Défense : prolongation de la formation de spécialistes en Tunisie en 2017

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation de la formation de spécialistes et de l'échange d'expertise en Tunisie en 2017.

Le soutien de la Défense aux forces armées tunisiennes dans la lutte contre le terrorisme se situe tant au niveau multinational et multilatéral, dans le cadre de la plateforme G7+3, qu'au niveau bilatéral. Le programme des activités bilatérales pour 2017 comprend un ensemble de formations de spécialistes, d'activités dans le domaine de l'assistance militaire et l'échange d'expertise avec la Tunisie.

Les objectifs de ces activités sont multiples :

- coacher et assister les autorités tunisiennes dans le cadre du renforcement capacitaire
- échanger des connaissances et de l'expertise dans divers domaines afin d'améliorer les procédures propres à chacun
- permettre aux militaires belges de s'entraîner dans un environnement désertique et renforcer leurs compétences ou en acquérir de nouvelles

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>